

## Crise sanitaire et accélération capitaliste

C'est un de ces revirements inattendus opérés par l'Allemagne, un de ceux en préparation depuis plusieurs années, mais que l'épidémie de Covid-19 a accéléré : l'expression « politique industrielle » impliquant une économie plus ou moins dirigée n'y est plus taboue, évincée qu'elle avait été par « l'économie sociale de marché » promue par Ludwig Erhardt dès 1949. Et la perspective d'une réindustrialisation menée par des politiques européennes interventionnistes est bien acceptée. En témoignent les annonces cet automne de deux plans financés par l'Union européenne pour des « technologies-clés » : les batteries et les semi-conducteurs (et tout ce qui ressort de l'industrie 4.0). C'est un changement à 180° par rapport à 2018, où la « stratégie pour une politique industrielle européenne » du ministre de l'Économie, Peter Altmaier plaidant pour le renforcement et la protection de certains « champions européens », avait reçu un accueil glacial. Les fédérations d'entreprises familiales, notamment, lui avaient reproché de vouloir enterrer ce qui a fait le succès du *made in Germany* depuis l'après-guerre : le libre-échange et la neutralité de l'État, qui n'intervient dans aucun secteur industriel et ne favorise aucune entreprise (*Le Monde*, le 14 décembre). Il est vrai que l'Allemagne et les Pays-Bas ont été les plus grands bénéficiaires de l'idéologie libre-échangiste imposée par l'UE, leurs excédents commerciaux en faisant foi<sup>1</sup>. Le changement est donc le signe d'une prise de conscience que la phase actuelle de mondialisation doit tenir compte aussi des nouvelles politiques agressives ou/et protectionnistes de certains pays comme la Chine et les États-Unis. À noter quand même que l'UE a subventionné Bridgestone pour ses implantations en Pologne et en Hongrie... ce qui a amené indirectement la fermeture de l'usine de Béthune. L'UE continue donc, elle aussi, sa politique du « en même temps » et ce n'est pas étonnant que Macron soit en phase.

- Le président Xi Jinping a beau vouloir faire reposer davantage l'économie chinoise sur la demande intérieure, c'est le moteur traditionnel des exportations qui tire la croissance. Les ventes de produits chinois à l'étranger ont crû de 21,1 % en novembre sur un an ont indiqué lundi les douanes chinoises. Dans le même temps, les importations ont affiché un rythme bien moins dynamique (+4,5 %). Conséquence directe, la balance commerciale chinoise affiche un excédent record de 75,42 milliards de dollars. Des ventes dopées par le coronavirus : en effet, la hausse des exportations, la plus forte depuis février 2018 est largement liée à la recrudescence de la pandémie que connaissent de nombreux pays. Elle a entraîné une demande toujours très soutenue en équipements médicaux (+42 % sur les dix premiers mois de l'année), en masques anti-Covid, mais aussi en produits électroniques nécessaires au télétravail. « La montée en flèche des produits de haute technologie (+21 % en novembre) pourrait également être en partie due à un chargement précoce des cargaisons alors que les États-Unis envisagent d'élargir leur liste noire pour inclure

davantage d'entreprises chinoises », avance aussi Betty Wang (*Les Échos*, le 8 décembre).

- Renault-Flins : de la production au recyclage de valeur. Les syndicats (et salariés) qui avaient espéré voir maintenue une activité d'assemblage sur le site, seront déçus. La CFDT (premier syndicat de l'usine) a monté tout un dossier pour proposer que l'usine abrite, en plus de ces activités d'économie circulaire (remise en état des véhicules d'occasion, des batteries, conversion des véhicules thermiques), l'assemblage d'un nouveau véhicule électrique de segment B (petites citadines), une fois la Zoé arrivée en fin de vie et étant entendu que la Micra ne se vend plus (*Les Échos*, le 26 novembre). Projet refusé contre promesse de non-licenciements. On ne peut pas parler de délocalisation puisque ces modèles sont en fin de vie et que l'usine est réorganisée en fonction d'un recentrage du groupe sur ses unités les plus productives (Choisy qui était déjà dans l'économie circulaire sera relocalisé à Flins) qui se trouvent à Douai et Sandouville... et en Turquie (Bursa) pour le modèle qui se vend le mieux (la Clio). Une valeur toujours aussi évanescence quand on sait par ailleurs que Tesla, de son côté, espère vendre 500 000 voitures cette année et doit une large partie de ses bénéfices à la vente de crédits CO<sub>2</sub> à ses concurrents. Mais la firme californienne séduit<sup>2</sup>, et elle incarne le futur : elle vaut 560 milliards de dollars en Bourse, soit six fois plus que VW et sa capitalisation de 93 milliards pour 10 millions d'automobiles/an !<sup>3</sup> Installée près de Berlin et donc loin du creuset historique de l'industrie automobile allemande elle risque de rompre avec le modèle en vigueur puisque la firme a décidé de passer outre au syndicat IG-Metall en offrant directement un salaire brut de 2700 euros à l'entrée contre 2400 en moyenne dans la branche en échange d'une flexibilité maximale.

Pour ce qui est de la France et même si Douai peut devenir le Wolfsburg de la France, le passage à l'énergie électrique devrait coûter au moins 30 000 emplois et même jusqu'à 45 000 si les délocalisations continuent. Ces pertes concerneraient surtout les équipementiers (cf. B. Jullien, *Les Échos*, le 22 décembre) ; certains de ceux-ci lorgnent maintenant vers les moteurs à hydrogène (Faurécia, Plastic Omnium).

- Les nuggets cellulaires de poulet sont dans les assiettes à Singapour où on songe déjà aux prochaines crises sanitaires globales. Pour le Pr Chen, « il faut s'assurer que l'on peut survivre quelques mois en cas d'arrêt total de l'approvisionnement alimentaire ». Et pour un pays urbanisé plus petit que Londres, la viande artificielle est une solution toute trouvée : « Comme les fermes verticales, que nous cherchons également à développer, la viande produite en laboratoire ne prend pas beaucoup de place. En outre, à Singapour, personne ne sera perdant avec son développement car nous n'avons que deux entreprises d'élevage, donc cela ne risque pas de causer de dommages à ce secteur, et cela n'affectera pas non plus l'urbanisme puisqu'il n'y a pas besoin de pâturage. » Aucun perdant donc pour le

scientifique, mais clairement plusieurs gagnants. À noter que la première entreprise autorisée à vendre de la viande de laboratoire est la start-up californienne Eat Just qui assure par ailleurs qu'elle veillera tout de même à ce que son poulet artificiel puisse être certifié halal, *Libération*, le 5 décembre/2020).

## Crise sanitaire, pouvoir d'achat, inégalités, pauvreté

- Pouvoir d'achat : pas de coup de pouce pour le SMIC puisque le gouvernement privilégie l'augmentation du nombre d'heures travaillées. En conséquence il n'y aura qu'une revalorisation mécanique de 1 % en 2020 contre 1,2 en 2019 pour une proportion de salariés concernant 13 % de l'ensemble (1994 : 8 % ; 2006 : 16,5 %). Le rapport des experts livré au gouvernement reste d'optique libérale puisqu'il reconnaît que la question des salaires ne peut être réglée (sauf salaire minimum) au niveau de l'État, mais par des négociations de secteur et d'entreprise. La surexposition au chômage partiel de ces catégories ne leur aurait pas fait perdre de ce pouvoir d'achat puisque leur salaire était pris en charge à hauteur de 100 % (à la différence des autres salariés, indemnisés à 84 %). Par rapport à la chute du PIB de 11 %, ces salaires ont résisté à la pandémie avec une baisse de pouvoir d'achat autour de 0,5 %. Par ailleurs, dans le cadre du dispositif d'activité partielle mis en place par le gouvernement pendant le confinement, les salariés les plus modestes ont perçu une indemnité permettant de maintenir à l'identique leur pouvoir d'achat jusqu'à 1,13 SMIC.

Le gouvernement compte sans doute aussi sur la tendance à la baisse des prix qui s'est accentuée pendant la pandémie (baisse du prix du pétrole, part de l'épargne à la hausse par rapport à la consommation, augmentation du chômage et pression sur les salaires, appréciation de la monnaie euro due aux excédents budgétaires avec un euro à 1,21 \$<sup>4</sup>) pour que le pouvoir d'achat résiste globalement en bout de course (*Les Échos*, le 2 décembre), mais avec les risques déflationnistes qui en découlent, sans parler de la pression que cela impose sur les entreprises exportatrices. Le fait que la BCE vienne d'allouer 500 milliards de plus au plan anti-pandémie risque de renforcer ce risque sauf à véritablement mettre en place une relance budgétaire au niveau européen pour l'instant retardée par la Hongrie et la Pologne. Par ailleurs, le pouvoir d'achat résiste ; qu'il s'agisse des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Espagne, de l'Italie et même de l'Allemagne, qui a pourtant baissé sa TVA, tous ces pays affichent des consommations en hausse, mais moindres qu'en France cet été. Bref, quand les restrictions sanitaires sont levées, les Français consomment et l'économie tourne à nouveau à un certain régime de croisière. Ainsi, début décembre, dès que les restrictions ont commencé à être levées, les ménages ont dépensé, selon les données de cartes bancaires. Il faut dire que le pouvoir d'achat a bien résisté, eu égard à l'ampleur de la crise, du moins en termes relatifs. Ainsi, l'Insee s'attend à ce qu'il baisse de seulement 0,3 % alors que l'activité

devrait chuter de 9 % en 2020 (*Les Échos*, le 16 décembre). Même problématique en Espagne où Podemos par l'intermédiaire de sa ministre du Travail, essaie de faire augmenter un salaire minimum qui a presque rattrapé celui de ses voisins (805 euros en 2017, 1107 en 2020). « Le problème le plus urgent n'est pas le relèvement du salaire minimum, mais la reprise du marché du travail, particulièrement affecté par la pandémie avec plus de 30 % d'emplois précaires et 40 % des jeunes au chômage », selon l'économiste Marcel Jansen, professeur à l'Université Autonome de Madrid. Il serait plus efficace à ses yeux de se centrer sur « la façon dont les employeurs esquivent la contrainte que constitue le salaire minimum avec des abus d'emplois à temps partiel et des contrats très courts plus ou moins frauduleux qui précarisent les salariés ». Il rappelle que 40 % des CDD ont une durée de moins d'un mois et 27 % de moins d'une semaine (*Les Échos*, le 18 décembre).

- La barre des 2 millions d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) vient d'être franchie à cause de la crise sanitaire. Jamais en onze ans d'existence cette prestation n'avait connu telle demande. C'est la crise du Covid qui est la cause de la hausse observée (+8,5 % à fin septembre). L'augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA est due pour l'instant bien plus à la baisse des sorties du dispositif qu'à un afflux de nouveaux allocataires, qui ne fait que commencer (*Les Échos*, le 4 décembre). « Ça souligne le décalage entre les mesures publiques qui viennent au secours de gens qui vont bien — salariés à durée indéterminée et entreprises —, mais qui protègent mal les plus précaires, les non-salariés, les intérimaires obligés de recourir au RSA », déplore Louis Maurin, de l'Observatoire des inégalités (*Le Monde*, le 24 décembre). L'autre indicateur significatif qui se détériore est celui du nombre de bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) que perçoivent les chômeurs en fin de droits et qui a augmenté de 10,7 % entre mai et septembre (*ibid.*).

- Le constat initial de chercheurs de France stratégie auprès du premier ministre, se fondant sur les données Eurostat d'avant le Covid-19 en déduisent : « La France apparaît relativement égalitaire en comparaison des autres pays européens », écrivent Julien Rousselon et Mathilde Viennot, du département politiques sociales de France Stratégie. C'est notamment vrai pour les inégalités de revenus primaires, c'est-à-dire avant la redistribution par les impôts et les transferts sociaux — mais ici, les chercheurs ont choisi de prendre en compte les prestations de retraite dans les revenus, ce que ne font pas d'autres études. L'indice de Gini, mesurant le niveau de ces inégalités (1 représentant le seuil d'inégalité le plus extrême), est ainsi de 0,374, inférieur de 1,7 % à la médiane européenne. Cela signifie que les inégalités sont inférieures à celles de 19 des 29 pays européens étudiés. Motif : les écarts de revenus d'activité et de patrimoine restent modérés chez nous. En dépit d'un taux de chômage relativement élevé, la France compte en outre moins d'inactifs que certains pays du sud de l'Europe, où beaucoup de femmes au foyer et de chômeurs découragés sont

sortis du marché du travail. Second constat : la redistribution française corrige relativement bien ces inégalités primaires : « La redistribution fait baisser de 24,8 % l'indice de Gini, contre 22,6 % en médiane européenne, ou 17 % en Italie. » Toute la question est de savoir à quoi tient l'efficacité de notre système : à la générosité des prestations, ou bien à leur ciblage ? À la progressivité des prélèvements obligatoires, ou à leur volume ? Progressivité « Contrairement aux idées reçues, la France n'est pas la championne européenne de la redistribution », soulignent d'abord les auteurs. Les prestations en espèces (hors retraite) et les prélèvements obligatoires y représentent en effet 43,7 points du revenu primaire : c'est plus que la médiane européenne (41 points), mais moins qu'aux Pays-Bas (48 points) ou au Danemark (57 points). Dans le détail, c'est davantage grâce aux prestations sociales que la France corrige les inégalités que grâce aux impôts et aux cotisations. En cela, elle se rapproche du modèle des pays nordiques, notamment du Danemark, dont les prestations sont également très correctrices. À l'opposé, le Sud, comme l'Italie et l'Espagne, corrige plutôt les écarts de revenus par les prélèvements. En France, les prestations allouées au chômage et à la lutte contre l'exclusion sont particulièrement importantes : elles réduisent de 7,9 % les inégalités, soit bien plus que les 3,1 % observés en médiane européenne, parce qu'elles représentent un volume deux fois supérieur. « De même, c'est du fait de leur volume très important que les allocations logement réduisent bien plus les inégalités en France », détaille la note. Les prestations familiales tricolores, elles, sont moins massives (1,6 point de revenu primaire, contre 1,9), mais elles corrigent mieux les inégalités (4 % contre 3,4 %), parce qu'elles sont nettement plus ciblées sur les ménages les moins aisés. Enfin, si nos prélèvements obligatoires aident à corriger les disparités de revenus par leur volume, ils gagneraient à être plus progressifs, c'est-à-dire à augmenter le taux de taxation à mesure que le revenu augmente. Par exemple si l'impôt sur le revenu est aujourd'hui progressif, ce n'est, en revanche, pas le cas de la CSG (*Le Monde*, le 4 décembre). Or, en France 50 % des ménages ne paient pas d'impôts sur le revenu alors que tous les salariés sont astreints à la CSG (NDLR).

- Ces années de progrès social et de réduction des inégalités risquent d'être annihilées. Plusieurs facteurs sont à l'œuvre pour l'expliquer. L'un concerne la récession économique mondiale qui résulte des multiples confinements observés de par le monde. Les pays pauvres sont directement touchés, en particulier ceux qui exportent des matières premières ou dépendent des recettes touristiques. Le prix du baril de pétrole, par exemple, s'est effondré de plus de 30 % par rapport à 2019. Pour l'île Maurice et les Seychelles, les revenus du tourisme se sont taris de près de 20 % sur un an. Pandémie et changement climatique conjuguent leurs effets néfastes (*Les Échos*, le 8 décembre).

- « Un projet politique de "retour à la croissance" est symptomatique d'une société — en tout

cas d'un État — en panne d'imaginaires collectifs », conclut Florence Jany Catrice, spécialiste des indicateurs économiques (*Libération*, le 8 décembre) et c'est pourtant ce vers quoi se tournent la plupart des plans post-pandémiques dans le monde. Alors que la critique de l'instrument statistique est ancienne (cf. Baudrillard dans son livre de 1968 *La société de consommation*, Idées/Gallimard, p. 45-47 et la même année Robert Kennedy, alors candidat démocrate à la présidentielle américaine déclarant : « Le PIB mesure tout, sauf ce qui fait que la vie vaut la peine d'être vécue » ; puis Dominique Méda : *Au-delà du PIB, pour une autre mesure de la richesse*, Flammarion, 1999), elle semble toujours devoir être renouvelée alors que des procédés de calculs et des chiffres de plus en plus arbitraires sont utilisés. Ainsi, « En avril 2020, l'Insee a réduit arbitrairement de 25 % dans son calcul du PIB la part de la production des services rendus par les administrations publiques, explique la chercheuse. Or, l'Allemagne ne l'a pas fait ». Autre exemple : en 2015, le calcul du PIB irlandais est révisé, de telle sorte que le taux de croissance du pays n'est plus de +7 % mais de +26 %. « Peut-on vraiment croire que l'Irlande ait gagné un quart de richesse en plus en un an ? » (*ibid.*).

- La crise sanitaire attaque frontalement le modèle économique de la France qui repose sur une spécialisation à risque à l'exportation. Ainsi, l'industrie aéronautique française avait exporté pour près de 65 milliards d'euros de biens l'an passé, ce qui lui avait permis de dégager un excédent commercial de plus de 30 milliards d'euros. En octobre, sur les douze derniers mois, les exportations aéronautiques sont tombées à seulement 40 milliards et l'excédent s'est rétréci à 19 milliards d'euros. De même, les recettes touristiques avaient atteint 57 milliards d'euros l'an passé. Elles ont chuté à 22 milliards d'euros sur les dix premiers mois de 2020. Et l'excédent touristique est passé de 11 milliards en 2019 à 3,4 milliards entre janvier et octobre 2020 (*Les Échos*, le 16 décembre).

## Interlude

- L'État jacobin français qui a réprimé tout au long de son histoire les langues régionales vient de décider que l'accent régional pouvait être l'objet de discrimination ! L'Assemblée nationale a largement adopté jeudi une proposition de loi qui vise à inscrire l'accent comme une des causes de discriminations réprimées par la loi, au même titre que la race, le sexe ou le handicap. Le ministre de la Justice, Éric Dupond-Moretti, s'est dit « archi-convaincu » par le texte, qui prévoit, contre ces discriminations, des peines de trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende. La proposition de loi a été déposée par l'élu (Agir) de l'Hérault, Christophe Euze. Encore une preuve, s'il en faut, du vacillement de l'État entre sa forme moderne nation et sa forme réseau post-moderne.

- Deux psychanalystes ont écrit à la revue *The Lancet* ([www.thelancet.com](http://www.thelancet.com), 19 octobre) pour proposer une solution originale au non-respect des recommandations sanitaires en période de pandémie : psychanalyser les récalcitrants. « Il est temps que les responsables de la santé publique ajoutent l'étude et le traitement du déni psychologique aux instruments de lutte contre la non-observance médicale. Pour ce faire, nous suggérons un nouveau partenariat entre les domaines de la psychologie expérimentale, de la santé publique et de la psychanalyse — la discipline qui, la première, a identifié les mécanismes de défense tels que le déni, et qui reste la seule à tenter de les traiter » (*Le Monde Diplomatique*, décembre 2020).

- Les élèves ont pu ne pas aller à l'école le jeudi et le vendredi avant les vacances de Noël pour faciliter un confinement... qui n'en est pas un puisqu'il est levé par ailleurs. Pourtant soit l'école n'est pas un lieu de contamination et dans ce cas-là on devrait plutôt supprimer les vacances scolaires surtout vu le prétendu retard scolaire accumulé, soit l'école est un transmetteur et il faudrait la fermer totalement, ce que demandent d'ailleurs implicitement des syndicats toujours prêts à « durcir » le mouvement, c'est bien connu, en parlant déjà de possible troisième vague. Quant à Arenas de la FCPE, toujours à la pointe du « branché » post-moderne, il dit que ce n'est pas au ministre de dire si les parents doivent envoyer enfants ou pas à l'école, mais aux médecins (*Le Monde*, le 17 décembre). Question : il a tout compris ou rien compris ?

- L'administration chinoise de l'aviation civile (CAAC) recommande aux compagnies aériennes du pays des précautions sanitaires inédites. Explications dans « Ouest France » (11 décembre) : « Elle suggère de faire porter des couches jetables au personnel navigant afin d'éviter aux hôtesses de l'air et aux stewards d'utiliser les toilettes des avions (...), considérées comme une des parties les plus porteuses de microbes. »

- Encore une intermédiation : pour tenter de surmonter la forte défiance de la population, l'exécutif s'est résolu, après de nombreuses demandes en ce sens, à se doter d'un nouvel outil. Un comité citoyen sera désormais associé « à la conception de notre stratégie vaccinale », a annoncé le premier ministre, Jean Castex, le 3 décembre (*Le Monde*, le 17 décembre). Donc, si on comprend bien, un Comité citoyen fait pour faire passer la pilule des décisions imposées par un Comité d'experts lui-même diligenté par un Comité politique... Mais attention, « Il serait regrettable qu'une telle structure [le comité citoyen, NDLR] conduise à contourner les acteurs existants », indique aussi le rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) chargé d'évaluer les évaluateurs.

- Auchan ne connaît pas des difficultés qu'en Chine face au « système capitaliste » russe.

Ainsi comme à la bonne époque du plan stalinien, l'entreprise a sûrement voulu jouer les Mac Donald avec l'idée « De la fourche à la fourchette » en construisant une usine de transformation de viande à Tombov, 500 km au sud de Moscou... dans une région sans vaches et sans production de viande. Mais « s'adapter » aux réalités locales ce n'est pas seulement copier les méthodes économiques, il faut y rajouter un peu d'expertise type GPU/KGB ; ainsi pour lutter contre la corruption des ses acheteurs et les commissions offertes aux fournisseurs, la Direction d'Auchan a décidé de passer les salariés suspects au détecteur de mensonges (*Les Échos* en style *Canard déchaîné*, le 23 décembre).

## Entreprises

- Il y a eu en cumul de 23 milliards d'euros de reports de charges sociales, avec un pic mensuel fin juin, à plus de 16 milliards. Mais les dettes constituées par les employeurs à cet effet ont été en majeure partie remboursées, puisque fin novembre il ne reste plus que 10,25 milliards à recouvrer — tout de même dus par 70 % des entreprises. Le second confinement a provoqué un rebond des reports de cotisations, à hauteur de 1,73 milliard d'euros, concernant 17,4 % des employeurs. Rien à voir cependant avec le confinement « dur » du printemps : en avril, les reports avaient grimpé à 7,7 milliards en un mois et 46,4 % des employeurs (*Les Échos*, le 2 décembre). Comme les mesures sanitaires vont continuer à peser sur la productivité des entreprises dans certains secteurs et qu'une partie de celles-ci ne seront pas viables, en fonction de l'importance de leurs coûts fixes, l'État pourrait prendre une partie des salaires (donc une partie du coût variable, NDLR) à sa charge pendant quelques mois. L'économiste Jean Pisani-Ferry a émis plusieurs fois cette idée à Bercy. Les Allemands, eux, ont préféré faire une subvention directe aux coûts fixes des entreprises (*Les Échos*, le 9 décembre).

- Selon les économistes de la société de gestion Candriam, la perte des entreprises françaises atteindrait globalement 3 % du PIB cette année, contre 2 % « seulement » en Allemagne. D'ailleurs, d'une façon assez classique, les mesures d'urgence ont plus cherché à aider les entreprises que les ménages, de l'autre côté du Rhin. En France, c'est l'inverse, le revenu des ménages ayant été en grande partie préservé. D'où, aussi, le fait que le plan de relance fasse la part belle aux entreprises en France (puisque la politique de l'offre est toujours à l'honneur, NDLR). Pour Patrick Artus, « l'État a moins soutenu les entreprises en France que dans le reste de la zone euro ». Comme le recul des profits des entreprises en France sera plus important et l'endettement plus élevé, « la dégradation des bilans des entreprises due à la crise de la Covid va être plus grave en France que dans l'ensemble de la zone euro », alerte-t-il (*Les Échos*, le 15 décembre).



- Étonnement : alors que le marché du jouet est censé être de plus en plus dominé par la production en provenance de Chine, il s'avère que le *made in France* est passé de 8 % il y a 3 ans à 15 % du marché aujourd'hui avec des exemples de relocalisation industrielle par automatisation de la ligne de production. Par ailleurs, pendant la crise sanitaire, Amazon, souvent pointé du doigt, a donné un sérieux coup de pouce aux petites marques françaises. Le géant mondial leur a ouvert il y a plus d'un an une boutique dédiée, suivi par CDiscount. « De petites marques, avec un revenu entre 500 000 à 10 millions d'euros, ont du mal à entrer dans des magasins, note Alain Ingberg, président de l'association des fabricants de jouets. Cette vitrine les a sauvés pendant la pandémie. » En effet, pour certaines, Amazon représente 30 % de leurs ventes<sup>5</sup>. (*Les Échos*, le 3 décembre). Plus généralement le *made in France* continue à gagner du terrain dans l'esprit des Français, 64 % d'entre eux estiment ainsi avoir augmenté leur consommation de produits hexagonaux depuis le début de l'épidémie de Covid, selon la nouvelle étude d'OpinionWay pour l'agence Insign, confirmant la tendance d'une première étude menée sur le thème après le premier déconfinement. L'attrait du fabriqué en France n'est pas le même selon les profils. Chez les cadres et professions intellectuelles, la part monte à 70 % quand les personnes ayant des revenus faibles ne sont que 50 % à le faire. Un effet crise avec la crainte de déboursier plus en période difficile. Parmi les marques représentatives du *made in France* citées en premier par les consommateurs, on trouve Le Slip Français, Saint James, Armor Lux, Petit Bateau, Chanel mais aussi Renault et Michelin (*ibid.*). En dehors d'un certain souci de protection de l'emploi national, « C'est également le moyen dans l'esprit du public de ne pas opposer le petit commerce et les "market places" », complète Éric Bonnet de l'agence Insign qui a initié l'enquête. CDiscount, qui se définit d'ailleurs comme « l'e-commerce made in France », consacre en outre un onglet de recherche aux produits hexagonaux (*ibidem*).

## Dette et banques

- Techniquement au niveau comptable, l'abolition de la dette-Covid ne poserait pas trop de problème d'après la plupart des économistes dans la mesure où la dette détenue par la BCE est une dette publique dont l'annulation ne toucherait pas les créanciers privés. À l'inverse, une telle opération permettrait d'éviter l'effet boule de neige sur la dette publique à terme. Les États ne pourront refinancer leur dette actuelle que si, dans huit ou dix ans, les taux restent proches de zéro. Or, cela implique que la BCE poursuive ses achats d'actifs, ce qui a des conséquences préjudiciables sur l'économie, telle qu'une hausse des inégalités de patrimoine par exemple ». Le risque est toutefois que la monnaie créée ne soit pas consommée mais investie dans des actifs financiers. Dans ce cas-là le coût de cette politique monétaire accommodante serait la création de bulles, sur le marché des actions, mais aussi immobilier. L'article du *Monde*, le 24 décembre: « Annuler la dette, le ton monte entre les

économistes » est une bonne synthèse des différentes positions des économistes en France. Il en ressort que leurs différences sont plus liées à des présupposés orthodoxes ou politiques qu'à une divergence profonde puisqu'ils sont tous d'accord sur ce qu'il faut éviter : « il est nécessaire d'éviter l'austérité et de revoir les règles budgétaires européennes, guère plus adaptées à la situation », regrette Grégory Claeys, économiste au sein du groupe de réflexion européen Bruegel. Dit autrement, sortir des politiques d'inspiration libérale.

- En contre-feu allumé face à des propositions radicalement dissonantes, telles que l'annulation de la dette-Covid détenue par la Banque centrale européenne (BCE), les pouvoirs en place réfléchissent à son cantonnement dans un véhicule spécial à destination conjoncturelle qui l'isolera ainsi de la dette générale à tendance structurelle qui lui pré-existait (cf. Benjamin Lemoine : « Cantonner la dette ou l'aveuglement budgétaire », *Libération*, le 15 juin). Un signe que pour eux, la crise n'est que conjoncturelle et non pas structurelle comme la définit pourtant, dans ce journal du même jour, Benjamin Coriat passé du maoïsme à l'anthropocène et à la décroissance.

Les supputations vont en tout cas bon train... et les procès d'intention aussi, puisque le « cantonnement », au-delà de son aspect psychologique (faire baisser l'endettement structurel « vrai » autour de 100 % du PIB) peut aussi bien dire qu'il n'y aura pas nécessité absolue de le rembourser (il a aidé à sauver les besoins « essentiels »), que dire, qu'il sera d'autant plus urgent de rembourser l'endettement structurel (dont une partie pourrait concerner des besoins « non essentiels » sous-entendus des dépenses publiques à réduire). Des supputations très aléatoires dans la mesure où nombre de mesures et par exemple celle des indemnités d'activité « non essentielles » et le versement continu du chômage partiel, entretiennent parmi la population l'idée de l'argent gratuit et qu'il y a des réserves de richesse cachées ou détournées. Il sera donc peu aisé, pour le pouvoir post-crise sanitaire, de tout à coup demander à cette même population de passer à la caisse pour rembourser d'une manière ou d'une autre. Supputations qui sont aussi contredites par différents projets post crise sanitaire, par exemple sur la baisse, le maintien ou l'augmentation des allocations chômage aux États-Unis et en France (cf. en France le report ponctuel ou *sine die* de la réforme de l'assurance chômage). Pourquoi ce changement, surtout aux États-Unis où l'idéologie dominante décline le fait qu'une allocation chômage détourne de l'emploi ou même en France où les économistes libéraux dénoncent une « préférence pour le chômage » ? Tout bonnement parce que dans la crise sanitaire actuelle, globalement, il n'y a plus de réserve d'emplois dans laquelle piocher<sup>6</sup>. Sans effort pour favoriser la demande, pas de reprise sauf à tout attendre de l'investissement public. Toutefois, on a du mal à y voir clair dans la mesure où tout ne va pas dans le même sens ; ainsi, en France la prime Macron ne sera pas reconduite une troisième fois (la première suite aux manifestations de Gilets jaunes,

la seconde pour les salariés de première ligne), « Nous privilégions des dispositifs pérennes de partage de la valeur. D'ailleurs les syndicats préfèrent eux aussi des mécanismes pérennes ou des hausses des salaires, tandis que les entreprises sont partagées », explique-t-on à Bercy (*Les Échos*, le 15 décembre).

- On a parlé dans le relevé précédent des fusions bancaires à l'intérieur de chaque pays européen. Le processus se renforce. Fondamentalement, ces mouvements visent d'abord à redresser la rentabilité d'établissements fragilisés par la crise dans des marchés encore peu concentrés. Mis sous pression par une avalanche de provisions pour pertes de crédit et la certitude que les taux vont rester bas à moyen terme et rogner durablement leurs marges, ils cherchent des moyens de réduire leurs coûts. Mais ces mouvements interviennent aussi dans un contexte particulier, à savoir le retour des banques comme bras armé du politique. En distribuant des prêts garantis par l'État (PGE) aux entreprises frappées par la crise, elles ont retrouvé la confiance des États qu'elles avaient perdue durant la crise financière de 2008 et sont devenues des courroies de transmission des politiques publiques. Chacun agit dans le cadre de son intérêt bien compris. Tout en apportant sa garantie, l'État peut se reposer sur un système bancaire qui, en Europe, assure encore le gros du financement de l'économie. Il en va de même pour la Banque centrale européenne (BCE), dont la politique repose aussi en partie sur les banques. De leurs côtés, ces dernières profitent indirectement de ces dispositifs, qui préservent (pour le moment) leurs propres clients de la faillite, aux frais du contribuable. Cette interdépendance rend les banques encore plus stratégiques pour les États. Comment imaginer dans ce contexte un fleuron bancaire italien ou français se faire avaler par un étranger, alors même que ce genre d'opérations était déjà ultrasensible avant ? (*Les Échos*, le 17 décembre).

L'ironie de l'histoire, c'est qu'après la crise financière, les autorités n'ont eu de cesse de desserrer le lien entre banques et États, pour s'assurer que l'un n'entraîne l'autre dans sa chute. La crise sanitaire est en train de le reconstituer (NDLR). Et bien évidemment il s'est resserré aussi au niveau du lien Banques centrales-États en contradiction avec l'objectif libéral d'indépendance des banques centrales. Plusieurs économistes<sup>7</sup> ont souligné ce risque d'intervention des banques centrales qui signe la fin (provisoire ?) de la discipline budgétaire sur laquelle repose l'équilibre du financement global. Cet équilibre a par exemple été rompu partiellement pendant les quinze premiers jours de mars quand, suite à la crise sanitaire, les entreprises zombies américaines et même de grandes entreprises surendettées dans le secteur de l'énergie et par exemple du gaz de schistes ou Boeing, ont eu une énorme demande de cash qui a entraîné par ricochet une vente imprévue et hors de proportion de bons du Trésor américain pour faire face aux retraits de fonds à destination de ces entreprises<sup>8</sup>. Une course à la liquidité qui a produit un ébranlement de confiance par rapport

au statut de réserve de valeur que représentent justement ces bons du Trésor. À partir du 16 mars, la FED a dû racheter massivement des bons pour calmer le jeu.

Mais le problème reste celui de la dette privée, devenue assez incontrôlable depuis que les règles de Bâle III post-crise financière de 2008 ont imposé des restrictions de prêt aux banques commerciales. Toute une part de crédit privé s'est alors développé auprès d'autres types de sociétés financières moins contrôlées que les banques traditionnelles.

- Le programme de prêts aux entreprises a permis de sauver l'équivalent d'environ 2 millions d'emplois à temps plein aux États-Unis. Mais il s'est montré impuissant face à la vague de faillites qui a touché les PME à travers le pays. Ce sont des centaines de milliers de commerces qui ont dû mettre la clé sous la porte. Et une nouvelle vague, touchant des entreprises plus importantes, pourrait frapper en 2021. Le programme est venu en aide à 5,2 millions d'entreprises. Mais, selon la *Small Business Administration* (SBA), l'agence fédérale qui a géré le programme, la moitié des 522 milliards de dollars distribués l'a été à 5 % des bénéficiaires seulement. Ce sont les grandes entreprises, disposant de services juridiques rodés, qui ont été les premières à en tirer profit (*Les Échos*, le 22 décembre).

## Mondialisation/globalisation

- La crise sanitaire a permis aux Occidentaux de prendre conscience de l'interdépendance des économies et donc d'une certaine fragilité des chaînes de valeur avec la pénurie de masques, de respirateurs et les ruptures d'approvisionnement de certains médicaments. Pourtant, à y regarder de plus près, l'économie française est assez peu dépendante d'importations étrangères posant problème. C'est ce que montre une étude du Trésor publiée jeudi 17 décembre. Elle estime que « les vulnérabilités des importations de la France semblent limitées ». Le problème de la vulnérabilité de l'économie française se pose d'abord quand les importations d'un produit proviennent de pays qui n'appartiennent pas à l'Union européenne (UE). Et ensuite, la question est de savoir si l'approvisionnement de ces produits importés de pays extra-européens est concentré dans un seul pays. Enfin, il faut définir s'il existe une alternative au sein de l'UE à ces importations. Sur environ 5 000 types de produits importés étudiés, seuls 121 proviennent de pays hors UE et sont des biens dont l'approvisionnement est très concentré dans un pays étranger non-européen. Il s'agit de produits chimiques et pharmaceutiques tels que certains antibiotiques, des produits métallurgiques, dont certaines terres rares, et des biens d'équipement comme les accumulateurs et des machines-outils spécifiques, mais pour à peu près un tiers d'entre eux, la Chine est le plus souvent le premier fournisseur de ces produits. La dépendance est donc réelle mais elle n'est pas si importante puisque, souvent, il existe des alternatives à la

production chinoise. Seulement 12 produits dont la fabrication au niveau mondial est concentrée sur un petit nombre de pays producteurs, souvent la Chine, présentent « un risque élevé de pénurie en cas de choc », selon le Trésor. Il s'agit de lampes LED, de couvertures en fibre synthétique ou de simulateurs de vol. Et « les importations de la France depuis les pays tiers sont moins vulnérables que celles de ses voisins européens », soulignent les économistes du Trésor. « Quand on regarde les consommations intermédiaires (c'est-à-dire les différentes composantes d'un produit fini, NDLR), on se rend compte que les importations chinoises ont été multipliées par dix depuis 1995. Mais dans l'absolu, notre dépendance reste très faible » (*Les Échos*, le 18 décembre). « Les entreprises ont compris qu'elles ne doivent pas dépendre d'un fournisseur. Et donc elles ont déjà commencé à diversifier leurs approvisionnements, explique Lionel Fontagné, professeur à l'université Paris-I. Les relocalisations ont lieu au niveau régional, dans les pays d'Europe de l'Est, par exemple. Il n'y a plus d'approfondissement des chaînes de valeur mondiales depuis 2008 mais une re-régionalisation du commerce international. » (*ibid.*). En fait, beaucoup d'économistes pensent qu'il n'y aura de relocalisation et de réindustrialisation que si la France redevient compétitive. Cela ne dépendra pas tant du coût du travail que de la productivité. Et pour cela, il faut que la production soit basée sur de nouvelles technologies et *in fine* sur une nouvelle manière de produire. C'est possible dans certains secteurs. Mais, comme le dit David Thesmar, professeur au *Massachusetts Institute of Technology*, à Boston, « dans ce cas, il y a fort à parier que la production passe par la robotisation. Donc les emplois industriels nouvellement créés seront peu nombreux » (*ibidem*). Pour P. Artus (*Le Monde*, le 20 décembre), la crise sanitaire a dévoilé un peu plus les impasses d'une croissance faible fondée sur la satisfaction des consommateurs par la baisse des prix, cette dernière elle-même permise par les délocalisations<sup>9</sup>, le développement des plateformes, l'augmentation des travailleurs pauvres et des inégalités, l'énergie à bas prix. Quitter ce modèle entraînerait une hausse des prix qui ne pourrait être supportée par ces mêmes travailleurs pauvres et précaires d'où la nécessité de passer d'un soutien aux consommateurs à un soutien aux bas salaires. Bref, le retour à une relance par la demande plus que par l'offre, ce qui n'a rien d'étonnant vu le contexte, sauf le fait que ce soit aujourd'hui un libéral comme Artus qui le préconise !

- Une seconde délocalisation interne aux États-Unis ? Après avoir connu le transfert de son centre industriel traditionnel du Nord-est vers la « ceinture dorée » du Sud-est, la crise sanitaire va-t-elle avoir raison de la Silicon Valley ? La généralisation du travail à distance et l'importance apportée au cadre de vie ont rendu la concurrence géographique plus aiguë entre les États américains. Cela fait des années que les experts brandissent la menace d'un déclin de la Californie ; or, en l'espace de quelques semaines, plusieurs entreprises ont déménagé leur siège et de nombreux grands patrons se sont installés ailleurs. À commencer

par Elon Musk, le fondateur de Tesla qui a révélé qu'il résidait désormais au Texas, un État qui, comme la Floride, ne collecte pas d'impôt sur le revenu. En effet, la fiscalité est souvent mise en avant pour expliquer ces déménagements (*Les Échos*, le 23 décembre).

- Les politiques palabrent, le rouleau compresseur passe : alors que ces derniers mois, il est apparu clairement que le texte gouvernemental se traduisait par une exclusion *de facto* de Huawei du marché français de la 5G, la question était alors de savoir si le projet d'usine européenne entre Strasbourg et Haguenau ne déménagerait pas en Allemagne puisque Berlin s'est montré un peu plus ouvert que les autres capitales de l'UE sur la question Huawei. Le groupe chinois n'a finalement pas tenu compte de ces attermoissements politiques. Faisant le pari du long terme, il double la mise en France. Après avoir ouvert un sixième centre de recherche à Paris à l'automne, il a encore prévu d'inaugurer trois boutiques en région parisienne (*Les Échos*, le 18 décembre).

- Même cause effets contraires : alors que la crise sanitaire a accentué le poids des plateformes et donc aussi celui des plateformes chinoises, grande distribution et production de luxe en ont tiré des conclusions différentes. Nous avons parlé dans le « Relevé » précédent du départ d'Auchan de Chine (après celui antérieur de Carrefour) pour ne pas passer sous les fourches caudines d'Alibaba et bien Kering et l'une de ses marques, Gucci n'a finalement pas pu résister à la caverne mirifique d'Alibaba. Kering a annoncé avoir noué une alliance avec la plus grande plateforme d'e-commerce en Chine. Les portails d'e-commerce chinois ont pleinement participé à la hausse de 48 % des ventes du luxe en Chine — le seul marché à boucler l'année en croissance (*Les Échos*, le 21 décembre).

## Anticipations post-Covid

- La victoire aux urnes pour le rival démocrate de Trump pourrait bien annoncer le retour à une mondialisation fondée sur des règles communes comme « mode par défaut » des rapports économiques internationaux. Mais là s'arrêtera sa ressemblance avec la mondialisation des années 1990. Car même si Washington renoue avec ses engagements précédents en faveur d'un ordre fondé sur des règles communes, les conflits autour de la définition de ces règles sont voués à se durcir. Tant la guerre commerciale de Trump que les réactions immédiates face à la pandémie du Covid -19 ont trait à la relocalisation de la production. Or, dans la période post-Trump, l'enjeu de la lutte ne sera plus le site de la production, mais la manière de la réaliser. Bienvenu dans le nouveau monde de la politique commerciale ! Il s'agira encore de doper les échanges, mais désormais au service d'un renforcement de la puissance réglementaire des trois blocs qui fixent les règles : États-Unis, Union européenne et Chine. Les signes de cette mutation sont déjà abondants. La nouvelle

version de l'ALENA pose comme condition préalable à l'accès préférentiel du Mexique à la chaîne d'approvisionnement des constructeurs automobiles l'augmentation des salaires dans les usines mexicaines du secteur. Même chose en ce qui concerne l'accord commercial de l'UE avec les pays du Mercosur, qui impose des obligations dans des domaines allant du bien-être des animaux au respect de l'Accord de Paris sur le climat. Le Cambodge s'est aussi vu retirer une partie de son accès préférentiel au marché européen au motif de ses violations des droits de l'homme. Enfin, la nouvelle route de la soie développée par Pékin vise à enchâsser nombre de pays dans les réseaux commerciaux et financiers chinois. Comme le montrent ces exemples, ce sont les économies de taille modeste qui trinquent lorsque les grands blocs commerciaux insistent sur la conformité avec leurs normes à eux. Les pays émergents n'ont guère d'autre choix que de céder aux exigences des marchés les plus gros du monde. Même des économies nationales relativement importantes peuvent faire les frais de cette tendance. Il n'est que de penser aux illusions du Royaume-Uni sur sa capacité à entretenir des rapports commerciaux forts avec l'UE et les États-Unis en même temps... tout en ayant les mains libres pour fixer toutes les règles qui lui conviennent.

La nouveauté dans tout cela est que des pays se trouvent de plus en plus contraints de mettre des secteurs entiers en conformité avec les exigences d'un des grands blocs. Autrefois, lorsque les matières premières et les biens industriels finis constituaient l'essentiel des échanges, les exportateurs n'avaient pas de mal à moduler leur production selon le marché international visé. Mais aujourd'hui, et pour de multiples raisons, les règles s'appliquent de plus en plus à l'ensemble du processus de production. C'est le cas non seulement traditionnel des échanges industriels, mais aussi celui du commerce croissant de services qui se nichent même désormais dans des produits aussi matériels que la voiture bourrée d'informatique. Cela fait que les trois grands blocs ont bien intérêt à s'assurer que leurs règles à eux triompheront. Les pays du monde ont été sommés de choisir leur camp sous Trump, ils le seront tout autant après son départ. Même dans le domaine où le retour au bercail des États-Unis sera le plus chaleureusement accueilli, on assistera à une remontée des tensions. Certes, un gouvernement Biden souscrirait à nouveau à l'Accord de Paris et pourrait entamer à l'intérieur du pays une politique ambitieuse de lutte contre le changement climatique. Biden promet déjà une taxe carbone sur les importations en provenance de pays accusés de « tricher sur leurs engagements en matière de climat » et l'UE a l'intention de faire de même. Mais une politique consistant à faire la paix avec l'Europe risque de conduire à l'affrontement avec la Chine. Elle ouvrirait la voie à un Occident réunifié qui formerait dès lors un « club anti-carbone » qui sommerait Pékin de réduire ses émissions, sous peine de perdre son accès aux marchés occidentaux. On aurait d'ailleurs tort d'y voir du protectionnisme. Il s'agit plutôt d'une mondialisation plus profonde dans laquelle l'activité économique transnationale s'accompagnerait de règles non moins transnationales pour la

régir. Cette re-réglementation des flux transnationaux est une réponse naturelle et, potentiellement saine à l'erreur précédente qui consistait à confondre mondialisation et déréglementation.

On peut imaginer plusieurs issues possibles aux batailles réglementaires qui se dessinent actuellement.

La première serait l'harmonisation des politiques commerciales : les pays se mettraient d'accord sur des règles à peu près semblables. C'est le modèle qui sous-tend l'intégration économique européenne, mais qui a peu de chances de s'instaurer à l'échelle mondiale. La question du climat pourrait toutefois faire figure d'exception, étant donné qu'un club anti-carbone occidental — englobant la moitié de l'économie mondiale — pourrait atteindre la puissance de feu économique requise pour contraindre les autres à s'y plier. Une possibilité, en tout cas à court terme, le projet de débloquer 500 milliards de dollars sous forme de DTS (droits de tirage spéciaux) par le FMI pour une aide mondiale ne devrait plus être bloqué puisque seuls Trump et Modi s'y opposaient. » (J. E. Stiglitz, prix Nobel d'économie, *Les Échos*, le 24 décembre).

Deuxième issue possible : chaque pays extérieur aux trois blocs finirait par s'intégrer plus fortement au bloc avec lequel il a déjà les liens économiques les plus serrés. Cela créerait un dilemme pour les pays liés à plus d'un bloc : imaginons l'Amérique latine obligée de choisir entre la Chine et les États-Unis, ou l'Afrique entre la Chine et l'Europe. Le dernier exemple en date est la semonce donnée par Washington au Brésil concernant Huawei, groupe chinois des télécommunications.

La troisième issue serait la fragmentation. Dans certains domaines, les normes des trois grands blocs commerciaux sont aujourd'hui irréconciliables et vont vraisemblablement le rester. Cela semble être le cas du traitement des données personnelles : l'Europe donne la priorité au consommateur plutôt qu'aux producteurs de contenu numérique, les États-Unis montrent une préférence pour le Big Tech et la Chine développe la surveillance étatique. Mais on pourrait aussi imaginer un dernier scénario plus optimiste qui verrait une large convergence sur les normes les plus exigeantes. Il existe un « effet Bruxelles » qui incite des pays à adopter des règles européennes du fait que, une fois que leurs entreprises seraient en conformité, d'autres marchés internationaux s'ouvriraient à elles. Comme l'a fait remarquer dans le *New Yorker*, Nate Persily, professeur de droit à l'université Stanford : « L'Europe est le seul régulateur effectif de la Silicon Valley. »

On a souvent dénoncé la mondialisation dans sa phase précédente pour avoir déclenché une course vers le bas. Dans la phase à venir, une lutte titanesque pour gagner la position



dominante en matière de réglementation pourrait paradoxalement déboucher sur une course vers le haut ([Martin Sandbu](#), *Financial Times*, le 21 août 2020, traduction de Larry C.).

- Aujourd'hui, on vit la troisième contraction du PIB la plus importante depuis 1900, selon la Deutsche Bank. Le gouvernement britannique envisage de prendre des participations dans des entreprises clés (et là, bonne chance à ceux qui espèrent encore toucher des dividendes) et de créer toute une série d'instruments financiers à faible rendement comme des obligations indexées à la croissance du PIB. De même, les taux d'intérêt resteront bas et les loyers pourraient baisser si des logements Airbnb étaient redéployés sur le marché à long terme et à des prix plus faibles. Pour finir, les impôts sur les revenus du capital vont sûrement augmenter. Selon un nouveau document de réflexion de la Réserve fédérale de San Francisco, l'analyse de quinze pandémies historiques en Europe (en remontant jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle) donne ceci : chute des taux d'intérêt au cours des vingt ans suivant la pandémie, et hausse des salaires réels pendant trente ans. D'après le document de la Fed (disponible en anglais) : « De fortes répercussions macroéconomiques [des pandémies étudiées] se prolongent pendant quarante ans environ, dont notamment une stagnation significative du retour réel sur investissement. En revanche, nous n'avons rien constaté de tel à la suite des conflits armés, bien au contraire. Cette différence s'explique vraisemblablement par la destruction de capitaux typique des guerres, mais pas des pandémies. Sur la base de données bien plus rares, nous avons par ailleurs noté une modeste augmentation des salaires à la suite des pandémies qui paraît logique, compte tenu des pénuries de main-d'œuvre et/ou de la tendance à épargner davantage qui sont parmi les conséquences de celles-ci. » (*Financial Times*, le 16 avril 2020).

Et l'auteur de conclure que si, comme le laisse supposer le bilan historique, les taux d'intérêt réels restent durablement bas au lendemain de la pandémie actuelle, les gouvernements auront pas mal de marge de manœuvre budgétaire pour en atténuer les impacts. Une seule réserve cependant : la pyramide des âges aujourd'hui, qui n'est nullement comparable à celle observée au début de la Peste noire...

*Temps critiques*, le 28 décembre/2020

1. - C'est la preuve aussi que l'Allemagne a moins délocalisé que la France où l'exemple de l'automobile est caricatural. « Le déclin du secteur automobile a contribué à lui seul à plus de la moitié de la dégradation de 50 milliards d'euros du solde commercial français hors énergie entre 2003 et 2019 », rappelle un rapport publié par France Stratégie (*Les Échos*, le 15 décembre). Alors que Macron veut 1M de voitures électriques produites en France en 2025, sauf pour la Zoé de Flins, les deux entreprises françaises produisent celles-ci à l'étranger. D'autant qu'avec les généreuses primes à

l'achat sur les véhicules électrifiés, le gouvernement subventionne les importations. » d'après B. Jullien, maître de conférences à l'université de Bordeaux et spécialiste des questions liées à l'automobile. [↩]

2. - Une séduction durable ce qui n'est pas le cas de toutes les jeunes pousses industrielles comme le montre a contrario l'exemple des rapports entre Ford et Nikola Motor le fabricant de camions électriques pourtant sur le modèle de Tesla. [↩]
3. - Comme le marché de la voiture électrique a commencé à faire ses preuves cette année, pour les nouveaux venus, cela se traduira par de la croissance nette, alors que les constructeurs « old school » devront aussi gérer le poids du passé. [↩]
4. - Ce n'est pas grand chose en comparaison des secousses brutales qui ont eu lieu après la crise financière de 2008, lorsque le taux de change du dollar a fluctué entre 0,63 et 0,93 par rapport à l'euro, et entre 90 et 123 par rapport au yen. La réaction modérée des taux de change face à la pandémie est l'une des grandes énigmes macroéconomiques du moment. Il y a une incohérence fondamentale sur le long terme entre la croissance continue de la dette des États-Unis sur les marchés mondiaux et la baisse continue de leur production dans l'économie mondiale. Un problème analogue a conduit à l'effondrement du système d'après-guerre (Bretton Woods) de taux de change fixes au début des années 70. Une explication possible de la relative stabilité malgré la crise sanitaire est que le fait que les taux d'intérêt soient gelés et sans doute pour longtemps encore diminue l'incertitude (Kenneth Rogoff, ex-économiste en chef du FMI, in Les Échos, le 3 décembre). [↩]
5. - Toutefois, au niveau plus général, en dix ans, la vente en ligne a permis la création de 32 000 emplois dans le commerce de gros, mais a détruit 114 000 emplois dans le petit commerce (Le Monde, le 4 décembre). « En théorie, la vente en ligne détruirait des emplois dans les magasins physiques mais en créerait en amont et en aval de l'acte d'achat, par exemple dans le commerce de gros ou la livraison, expliquent les auteurs, citant le concept de "destruction créatrice" théorisée par l'économiste Joseph Schumpeter. Mais au total, il semblerait que le secteur arrive à opérer avec globalement moins de ressources. ». Aux États-Unis, l'assureur Euler Hermes pointait en juillet 670 000 destructions d'emplois dans le commerce physique depuis 2008 et en prévoyait 500 000 de plus d'ici à 2025. En avril 2019, une étude de la banque UBS anticipait, elle, 75 000 fermetures de commerces américains d'ici à 2026, si la part de l'e-commerce passait de 16 à 25 % (elle est de 10 % en France, ibid.). [↩]
6. - Sur les États-Unis, cf. Ioanna Marinescu, université de Pennsylvanie : [https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=3664265](https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3664265) où il est montré que malgré la forte augmentation des allocations, les demandes étaient restées bien supérieures aux offres alors qu'elles auraient dû baisser si on avait constaté l'existence

d'une « préférence pour le chômage ». Finalement, l'assurance chômage n'a plus que la vertu de lutter contre les inégalités. Aux États-Unis, pendant la crise sanitaire, ce sont les salariés à revenus modestes et dans des secteurs comme la restauration, qui ont perdu le plus d'emplois. L'augmentation des allocations chômage de 600 dollars par semaine pour tout le monde a bénéficié de manière plus que proportionnelle aux chômeurs à bas revenus, et a donc joué un rôle très important pour limiter la croissance des inégalités aux États-Unis pendant la crise du Covid -19 (cf.

<http://ftp.iza.org/dp13643.pdf>, Marinescu, Libération, le 15 décembre). [↔]

7. – Cf. Michel Aglietta et Sabrina Khanniche : « La vulnérabilité du capitalisme financiarisé face au coronavirus », La lettre du CEPII, no 407, avril 2020. [↔]
8. – Il faut savoir qu'en temps de baisse des cours, les bons du Trésor correspondent à un choix de la « qualité » et normalement cela conduit à des achats de bons, alors que là s'est produit le processus inverse du fait de la préférence pour la liquidité (le choix de la quantité). [↔]
9. – On estime que l'augmentation des importations en provenance de Chine entre 1995 et 2007 a détruit environ 100 000 emplois en France, des pertes concentrées géographiquement, tandis qu'elle a amélioré le pouvoir d'achat annuel de chaque ménage de 1 000 euros, des gains répartis sur toute la distribution des revenus, donc une diffusion certes, mais sûrement très inégalitaire et dont le sens est difficile à appréhender (Isabelle Méjean, professeure d'économie à l'école polytechnique, Le Monde, le 20 décembre). Si ces problèmes sont réels, on oublie parfois que, pour l'économie française, la mondialisation se joue avant tout à l'échelle européenne. Environ 60 % des échanges de la France avec le reste du monde se font à l'intérieur de l'Union européenne (UE), quand les biens en provenance d'Asie représentent 15 % des importations françaises. Les pénuries de masques ou de paracétamol ont focalisé l'attention, tandis que la prépondérance européenne sur le matériel médical ou d'autres types de médicaments était ignorée. L'UE est le premier exportateur mondial d'une cinquantaine des 90 produits identifiés comme stratégiques dans la gestion de la crise sanitaire par l'OMC. Cela ne signifie pas que l'UE est autosuffisante, mais que les investissements nécessaires pour atteindre la souveraineté dans des secteurs aujourd'hui jugés stratégiques ne concernent qu'un nombre limité de produits (ibid.). [↔]